VILLE DE BOUILLON

AVIS DE CONCESSION DE SERVICES

Pour l'exploitation commerciale du circuit touristique du Centre-Ville de BOUILLON
Pour petits trains touristiques

L'Administration communale de BOUILLON porte à la connaissance du public l'avis de concession ; le cahier des charges ainsi que le formulaire d'offre sont disponibles sur le site internet de la Ville (www.bouillon.be), Place Ducale 1 à 6830 Bouillon.

L'avis de concession de services se déroule du 27 juin 2023 au 11 juillet 2023.

L'ouverture des offres en public se déroulera le mardi 11 juillet 2023 à 11h à la salle du Conseil communal de la Ville de Bouillon.

Fait à Bouillon, le 27 juin 2023

Par le Collège :
Le Directeur général ff,
PIRLOT Sébastian

Le Bourgmestre,
ADAM Patrick